



Conseil économique et social

Distr. générale
8 mai 2023
Français
Original : anglais

Session de 2023

25 juillet 2022-26 juillet 2023

Point 15 de l'ordre du jour

Coopération régionale

Résumé des travaux de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (2022-2023)

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint un résumé des travaux menés par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale au cours de la période 2022-2023.



Résumé des travaux de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (2022-2023)

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu des travaux menés par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale au cours de la période 2022-2023. La Commission a continué de centrer son attention sur les grandes priorités de la région arabe, notamment la gestion des ressources naturelles et des eaux transfrontières, la transition vers des sources d'énergie plus propres et une économie circulaire, la réduction de la pauvreté multidimensionnelle et la protection sociale, le développement social équitable et inclusif, la croissance économique et la prospérité équitables, les solutions novatrices en matière de financement du développement, l'informatique et les statistiques ainsi que la gouvernance, le renforcement des institutions publiques et l'évaluation et l'atténuation des risques transfrontières, notamment les risques de conflit.

I. Introduction

1. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a continué de s'attacher avant tout aux grandes priorités de la région arabe, notamment les questions suivantes : la gestion et la viabilité des ressources naturelles et des eaux transfrontières sur fond d'évolution du climat ; la transition vers des sources d'énergie plus propres et une économie circulaire ; la réduction de la pauvreté multidimensionnelle et la protection sociale ; le développement social équitable et inclusif, compte tenu en particulier des besoins des personnes en situation de vulnérabilité (les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap), dans le cadre de l'engagement consistant à ne laisser personne de côté ; la croissance économique et la prospérité équitables résultant d'une intégration régionale accrue et de l'amélioration des échanges commerciaux et des débouchés pour les petites et moyennes entreprises ; les solutions novatrices en matière de financement du développement ; l'utilisation de l'informatique et des statistiques pour disposer de davantage de données et accroître leur accessibilité, et pour améliorer la participation et l'inclusion ; la gouvernance, le renforcement des institutions publiques et l'évaluation et l'atténuation des risques transfrontières, notamment les risques de conflit.

2. Parmi les grandes réalisations de 2022, on soulignera notamment ce qui suit :

a) La présentation par sept États membres (Algérie, Égypte, Iraq, Jordanie, Liban, Oman et Tunisie) de 26 projets de financement de l'action climatique à des investisseurs potentiels ;

b) L'élaboration par un État membre (Koweït) d'un cadre stratégique et d'un plan d'action pour permettre une transition juste, inclusive, équitable et sûre du secteur de l'énergie, compte tenu du dispositif relatif à l'économie à carbone circulaire ;

c) L'élaboration par les États membres de la région arabe d'une position commune en amont du Forum d'examen des migrations internationales et leur participation avec les États africains à un dialogue conjoint sur les migrations ;

d) Le lancement d'un outil de suivi des compétences basé sur l'intelligence artificielle dans la région de la CESAO, qui permet aux populations en âge de travailler de quatre États membres (Jordanie, Koweït, Liban et Qatar) de trouver des offres d'emploi en fonction de leurs compétences. Cet outil permet en outre aux États membres de mieux évaluer et planifier les futurs besoins du marché du travail ;

e) La mise en place de transactions commerciales électroniques par 100 petites et moyennes entreprises, dont 46 entreprises dirigées par des femmes, dans 15 États membres de la région arabe, dans des secteurs tels que l'agrobusiness, le commerce de détail et les services ;

f) L'élaboration par un État membre (Jordanie) d'un projet de programme de conversion de dettes estimé à 1 milliard de dollars pour financer l'action climatique et les activités liées aux objectifs de développement durable pour la période 2022-2030. Deux autres États membres (Égypte et Tunisie) ont entamé les démarches pour mettre en œuvre l'initiative de conversion de dettes dans le but de financer l'action climatique ;

g) L'utilisation par deux États membres supplémentaires (État de Palestine et Yémen) d'outils de modélisation économique simplifiés et adaptés au contexte aux fins de l'élaboration de politiques éclairées au niveau national ;

h) La définition de priorités par les ministères de la planification et des finances de cinq États membres (Égypte, Iraq, Jordanie, Liban et Yémen) pour faire

mieux cadrer les budgets nationaux avec les plans nationaux de développement et les objectifs de développement durable ;

i) L'accès des institutions nationales et des partenaires internationaux de développement d'un État membre (Yémen) à une plateforme électronique dédiée pour coordonner les programmes de renforcement des capacités ;

j) L'intégration par un État membre supplémentaire (Liban), dans sa stratégie nationale de développement, d'outils d'évaluation des risques qui prennent en compte les facteurs transfrontières de danger et de vulnérabilité liés ou non aux conflits ;

k) L'adoption par un État membre supplémentaire (Liban) d'une législation sur la concurrence, l'adoption par un État membre supplémentaire (Koweït) d'une loi complémentaire sur la concurrence et le développement par un État membre (Oman) de son organisme chargé de la concurrence.

II. Faire avancer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région

3. La CESAO s'est attachée à promouvoir une plus grande collaboration entre les ministères de la planification et des finances de cinq États membres (Égypte, Iraq, Jordanie, Liban et Yémen), ce qui a permis de dégager des priorités pour faire mieux cadrer les budgets nationaux avec les plans nationaux de développement et les objectifs de développement durable.

4. La CESAO a continué de renforcer la capacité des États membres de mener des examens nationaux volontaires, notamment en facilitant les échanges entre pairs. À cet égard, une initiative pilote de jumelage des examens a été lancée avec la participation de deux États membres (Oman et République arabe syrienne), qui ont examiné les solutions aux problèmes rencontrés et recensé les meilleures pratiques dans le cadre de ces examens. La CESAO a également contribué à la production de données sur les objectifs de développement durable et à l'établissement de rapports sur les cibles qui y sont associées.

5. La CESAO a collaboré avec le parlement et les institutions supérieures de contrôle des finances publiques de certains pays de la région pour promouvoir les principes du Programme 2030 et les approches du développement fondées sur les droits qui associent l'ensemble de la société.

6. Les divers outils stratégiques interactifs et basés sur l'intelligence artificielle mis au point par la CESAO ont permis aux États membres de simuler les effets des politiques et d'effectuer des analyses comparatives au niveau régional, facilitant ainsi l'élaboration de politiques au niveau national.

7. La CESAO a en outre continué de jouer un rôle dans les analyses communes de pays en fournissant des données sur les pays, sur lesquelles reposent les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

8. En tant que membre du secrétariat conjoint de la plateforme de collaboration régionale et que coorganisatrice des coalitions thématiques sur les migrations et la gestion économique, la CESAO a aidé la plateforme à jouer un rôle utile dans l'exécution du Programme 2030. En 2022, dans le cadre de ses huit coalitions thématiques, la plateforme a produit 12 notes d'orientation et deux grands rapports analytiques et assuré 12 dialogues régionaux multipartites et trois ateliers de renforcement des capacités. Ces produits ont porté sur un grand nombre de thèmes, notamment le climat, les migrations, l'énergie, la sécurité alimentaire, la protection sociale, la jeunesse et la transition numérique, et faisaient suite à 29 des demandes

formulées par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents lors des réunions tenues tout au long de l'année avec le réseau. En outre, d'importants progrès ont été accomplis en ce qui concerne le fonctionnement du centre de connaissances et de données Manara, qui sert à mettre tous les supports de connaissance et données des Nations Unies à la disposition des États membres via une plateforme interactive fondée sur l'intelligence artificielle et facile d'utilisation. Enfin, en sa qualité de vice-présidente de la plateforme de collaboration régionale, la Secrétaire exécutive de la CESAO fournit à la plateforme et aux directeurs régionaux des orientations stratégiques, par lesquelles elle encourage la coopération interinstitutions sur les questions transfrontalières et elle aide les coordonnatrices et coordonnateurs résidents à faire progresser l'exécution du Programme 2030 dans la région, à l'aide des divers produits des coalitions thématiques.

III. Renforcer les moyens de mise en œuvre du Programme 2030

9. En 2022, la CESAO a continué de s'attacher à :

a) Améliorer l'accès aux statistiques officielles et aux données géospatiales intelligentes conformes aux normes internationales en matière de statistiques et de protection des données, ainsi qu'aux données sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. La CESAO a en effet investi des ressources considérables dans l'écosystème de données fondé sur l'intelligence artificielle, lequel permet de regrouper des ensembles de données, notamment statistiques, produites par les organismes nationaux de statistique et les partenaires de développement. Ce système servira à terme de point d'entrée unique pour le nombre croissant d'outils interactifs fondés sur les technologies qui permettent aux États membres de simuler les effets des politiques sociales et économiques en cours d'élaboration ;

b) Faciliter la mise en œuvre des initiatives de conversion de dettes aux fins de l'action climatique (en collaboration avec trois États membres, à savoir la Jordanie, l'Égypte et la Tunisie) et améliorer l'accès au financement de l'action climatique en général en aidant les États membres à élaborer et à présenter aux donateurs potentiels des projets concernant les investissements privés, les financements mixtes et l'appui bilatéral ;

c) Créer la plateforme de formation d'envergure mondiale et novatrice Learn, qui propose des cours et des connaissances et permet de développer les capacités et les compétences d'un public bien plus large que celui ciblé auparavant dans le cadre d'initiatives traditionnelles de renforcement des capacités telles que des ateliers et des activités de formation. À ce jour, les 11 cours ci-dessous, qui sont adaptés aux besoins de la région, sont proposés en arabe aux fonctionnaires et aux professionnels du développement :

- i) Lutter contre le truquage des offres de marchés publics (anglais et arabe) ;
- ii) Analyse des comportements et planification stratégique (anglais et arabe) ;
- iii) Intégration des questions de genre dans les examens nationaux volontaires (anglais et arabe) ;
- iv) Statistiques genrées (arabe) ;
- v) Cours accéléré sur le Nouveau Programme pour les villes, partie 1 : fondamentaux (arabe) ;
- vi) Cours accéléré sur le Nouveau Programme pour les villes, partie 2 : moyens de mise en œuvre (arabe) ;

- vii) Conception d'un indice de pauvreté multidimensionnelle (arabe) ;
- viii) Prise en compte systématique du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (arabe) ;
- ix) Stratégies globales d'intégration, d'accélération et de soutien aux politiques à l'appui des objectifs de développement durable (arabe) ;
- x) Programme en ligne sur les partenariats public-privé (arabe) ;
- xi) Cinq vidéos produites par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les politiques en matière de concurrence ;

d) Fournir aux États membres de la région arabe (Conseil arabe des ministres des télécommunications et de l'information) un appui concernant le Plan d'action arabe dans le domaine du numérique pour 2023-2033, stratégie officielle adoptée par les États arabes en matière d'informatique et de communications et de développement numérique pour la prochaine décennie ;

e) Affiner et optimiser encore un certain nombre d'outils interactifs de simulation des politiques, renforcer les moyens dont disposent les décideurs de la région pour utiliser ces outils, et les mettre à la disposition des décideurs de ses États membres. Il s'agit notamment des outils suivants : le portail commercial pour les pays arabes (qui comprend une plateforme sur les accords commerciaux, une plateforme sur les coûts commerciaux, une plateforme sur les mesures de facilitation du commerce numérique et durable, une plateforme sur la performance logistique, un système de mesure, de suivi et d'évaluation de l'intégration économique arabe et une interface de simulation des échanges commerciaux arabes) ; un simulateur d'indice destiné aux décideurs de la région arabe ; un mécanisme de suivi des dépenses sociales ; un outil de suivi des compétences destiné à faciliter l'emploi ; des cadres de financement nationaux intégrés ; un modèle d'équilibre général calculable permettant de simuler des crises économiques et leurs effets sur divers secteurs de l'économie ; l'outil d'aide au calcul de l'indice de pauvreté multidimensionnelle, qui permet aux fonctionnaires d'établir un indice adapté aux pays aux fins de l'élaboration de politiques.

IV. Ne laisser personne de côté

10. L'un des principes essentiels qui guident les travaux de la Commission consiste à ne laisser personne de côté. À cet égard, la CESAO a plusieurs stratégies. On soulignera en particulier qu'elle collabore avec les autorités des pays pour élaborer des cadres stratégiques nationaux visant à réduire la pauvreté multidimensionnelle et la pauvreté monétaire à l'aide de la méthode et des outils arrêtés à l'échelle régionale (tels que l'outil d'aide au calcul de l'indice de pauvreté multidimensionnelle), qui peuvent être facilement adaptés selon les situations des pays. Dans le même temps, la CESAO aide les États membres à évaluer l'efficacité et l'efficacité de leurs systèmes de protection sociale et à cibler les améliorations à y apporter pour que les groupes en situation de vulnérabilité en bénéficient. En outre, elle met à la disposition de ses États membres son dispositif de suivi des dépenses sociales, qui permet aux États membres de mieux comprendre leurs dépenses actuelles en matière de services sociaux. Ce dispositif est en outre intéressant en ce qu'il simule les résultats qu'on obtiendrait si l'on réaffectait les montants correspondants pour assurer une protection sociale plus équitable et plus inclusive, compte tenu que, dans la plupart des pays de la région, la marge de manœuvre budgétaire est de plus en plus restreinte.

11. Les États membres ont également accès à l'outil de la CESAO permettant de suivre les compétences, qui peut être utilisé pour prévoir les besoins actuels et futurs du marché et faciliter ainsi l'élaboration de cadres stratégiques relatifs au chômage et à la gestion prévisionnelle des besoins de main-d'œuvre compte tenu des mutations du marché du travail induites notamment par les progrès techniques. Cet outil permet aux personnes dans la région des États arabes de trouver des offres d'emploi qui correspondent à leurs qualifications ou des offres de formation qui les aideront à s'adapter aux besoins actuels du marché du travail.

12. De la même façon, le simulateur d'indice destiné aux décideurs de la région arabe permet aux autorités des différents pays de simuler les effets des politiques visant à améliorer les résultats obtenus dans un certain nombre d'indices internationaux qui mesurent l'efficacité de la gouvernance et des politiques de développement, par exemple la participation économique des femmes comme moyen de stimuler les économies nationales.

13. Enfin, les États membres ont également accès aux outils d'évaluation des risques de la CESAO, qui leur permettent d'intégrer, dans leurs stratégies nationales de développement, les facteurs transfrontières de danger et de vulnérabilité liés ou non aux conflits, y compris la pauvreté multidimensionnelle et la pauvreté monétaire.

V. Mettre les partenariats au service du développement durable

14. Au cours de la période à l'examen, la CESAO s'est concentrée sur les points suivants :

a) **Collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA) dans le cadre du dialogue sur les migrations entre les États arabes et les États africains.** Dans le cadre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, la CESAO a, en collaboration avec la CEA, organisé un dialogue interrégional entre les États africains et les États arabes. L'objectif était de définir d'éventuelles solutions durables et les domaines dans lesquels on pourrait agir ensemble, en particulier en ce qui concerne les couloirs de migration existants entre les deux régions ;

b) **Collaboration avec l'OCDE en matière de concurrence.** Afin de rendre l'environnement économique plus concurrentiel, ce que de nombreux pays de la région arabe ont encore des difficultés à faire alors qu'il s'agit d'un élément essentiel de la prospérité économique partagée, la CESAO s'attache, en partenariat avec l'OCDE et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), à améliorer les cadres stratégiques des États membres en matière de concurrence. En 2022, les 20 États membres de la Commission ont tous participé au dialogue régional sur la concurrence, et quatre États membres avaient pris des mesures concrètes pour améliorer leur cadre juridique en la matière. Dans le même temps, la CESAO et ses partenaires ont relevé que le niveau de protection des consommateurs et les droits des consommateurs garantis par les lois nationales variaient entre les pays. Avec l'aide de l'OCDE et de la CNUCED, la CESAO collaborera avec ses États membres pour renforcer leurs capacités dans ce domaine et, en particulier, pour promouvoir et faciliter l'élaboration de lois et de cadres stratégiques nationaux pertinents ;

c) **Collaboration avec le Groupe d'experts sur les industries extractives sur la transformation des industries extractives à l'appui de la transition vers des sources d'énergie renouvelables, de la diversification économique et de l'économie circulaire.** Consciente que les industries extractives et le développement

économique sont étroitement liés dans de nombreux États arabes et que la région arabe fait face à des défis climatiques importants, la CESAO s'est appuyée sur le Groupe régional d'experts sur les industries extractives pour mobiliser ses États membres dans le cadre d'un dialogue régional sur la transformation des industries extractives en vue d'une transition énergétique juste, inclusive, équitable et sûre, conformément aux objectifs de réduction à zéro des émissions. La CESAO continuera de travailler de concert avec ses États membres pour promouvoir la diversification de l'économie, en accordant une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité, notamment les femmes, les communautés autochtones, les jeunes et les personnes qui seront les premières touchées par la transition ;

d) **Collaboration avec la Ligue des États arabes et les entités des Nations Unies dans le cadre de l'Initiative régionale pour l'évaluation des répercussions des changements climatiques sur les ressources en eau et la vulnérabilité socioéconomique dans la région arabe.** Dans le cadre de l'Initiative régionale pour l'évaluation des répercussions des changements climatiques sur les ressources en eau et la vulnérabilité socioéconomique dans la région arabe, la CESAO a continué de travailler en partenariat avec la Ligue des États arabes, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et l'Organisation météorologique mondiale, afin de produire des projections et des modèles climatiques régionaux et d'analyser les effets des changements climatiques sur les ressources en eau et la vulnérabilité climatique globale. Les données ainsi générées sont utilisées pour susciter et orienter des débats nationaux et régionaux sur les politiques à adopter ;

e) **Collaboration avec la Ligue des États arabes et le PNUE pour l'organisation du premier forum arabe de l'environnement.** En partenariat avec la Ligue des États arabes, en particulier le Conseil des ministres de la région arabe chargés des questions d'environnement, et le PNUE, la CESAO a organisé le premier forum arabe de l'environnement, qui a servi à préparer la vingt-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Ce forum était une excellente occasion pour les États arabes et les parties concernées de faire part de leurs expériences sur les questions environnementales et d'adopter et de présenter une position et une vision communes sur les questions d'intérêt mutuel liées aux changements climatiques et à la biodiversité ;

f) **Collaboration avec le Conseil des ministres de la région arabe chargés des télécommunications et de l'information en vue de l'adoption du Plan d'action arabe dans le domaine du numérique pour 2023-2033, projet mené conjointement par la CESAO et la Ligue des États arabes pour produire, élaborer et mettre en œuvre une stratégie arabe en matière d'informatique et de communications.** Grâce à la collaboration continue entre la Commission et le Conseil des ministres de la région arabe chargés des télécommunications et de l'information, les 20 États membres de la CESAO ont tous adopté le Plan d'action arabe dans le domaine du numérique pour 2023-2033. Ce document présente les engagements pris et définit la voie à suivre pour transformer les cadres existants dans la région en matière d'informatique et de communications. L'objectif est d'accroître la cohérence à l'échelle de la région, de promouvoir les nouvelles technologies numériques et l'innovation, l'inclusion et l'accessibilité du numérique et de progresser en matière de sécurité et de protection des données. La CESAO collabore en outre avec les autorités nationales pour évaluer leurs cadres stratégiques existants et adopter, le cas échéant, des lois supplémentaires sur les technologies de l'information et de la communication ;

g) **Collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU et la Ligue des États arabes pour renforcer les capacités de la fonction publique s'agissant d'utiliser les indices nationaux de pauvreté multidimensionnelle aux fins de l'élaboration de politiques et des stratégies de lutte contre la pauvreté.** La CESAO a en outre uni ses forces à celles du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU et de la Ligue des États arabes pour renforcer la capacité des fonctionnaires d'utiliser l'outil d'aide au calcul de l'indice de pauvreté multidimensionnelle. Elle a en particulier collaboré avec plusieurs États arabes pour affiner leur indice national de pauvreté multidimensionnelle, qui permettent d'analyser les principaux facteurs de pauvreté et de formuler des recommandations connexes en vue d'élaborer des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté. L'initiative se poursuit, car d'autres États membres ont dit vouloir utiliser cet outil au niveau national.

VI. Conclusions

15. On a eu recours à l'apprentissage en ligne, moyen de renforcement des capacités efficace dans la mesure où il permet de toucher un public plus large et de le préparer à des activités plus ciblées. Le fait que les cours soient proposés en arabe permet à beaucoup plus de personnes de les suivre.

16. On prévoit de continuer d'investir dans les technologies modernes. Pendant la pandémie, ces technologies ont permis à la CESAO de maintenir le lien et le dialogue, et elles sont depuis utilisées pour compléter les méthodes plus classiques d'exécution des programmes, l'objectif étant d'ouvrir les consultations de la CESAO à encore davantage de parties prenantes et de promouvoir ainsi une approche du développement fondée sur toute la société.

17. Compte tenu des retours positifs des utilisateurs finals, la CESAO a continué de mettre l'accent sur les analyses visant à anticiper les grandes tendances et les besoins, dans ses États membres, pour ce qui est des conseils sur les politiques à suivre, et sur la façon de répondre à ces besoins avant qu'ils ne se fassent sentir, par l'élaboration et la diffusion en temps utile de supports de connaissance concis et adaptés au contexte tels que des notes d'orientation et des documents techniques, au lieu de publications phares ou plus importantes, dont l'élaboration nécessite plus de temps et de ressources.